

Formation « Aide à la réduction des gaspillages »

Public :

- Responsable de cuisine ou encadrant
- Personnel appelé à manipuler des denrées alimentaires ainsi que le personnel polyvalent
- Personnel de service
- Formation interentreprises : Accessibilité aux personnes en situation de handicap selon le site de formation
- Formation intraentreprises : selon l'établissement

Aucun pré-requis

Durée : 3h30

Horaire : à définir

Code : Gaspil RC

Le service Conseil Expertise Alimentaire de Labocéa forme toute personne soucieuse de lutter contre les gaspillages dans le cadre de la restauration collective.

Objectif

Informer les professionnels sur :

- Les raisons d'agir
- La réglementation
- Les solutions concrètes à chaque poste (approvisionnements, production, service, entretien...) et applicables au sein de la collectivité
- Identifier les secteurs à forte consommation d'énergies

Programme

1 - Le contexte

- Le gaspillage alimentaire en quelques chiffres
- Les textes réglementaires

2 - Les conseils à chaque étape

- Les approvisionnements
- Le stockage
- La production
- Le service et la communication
- Le nettoyage, la maintenance
- Le choix des matériels

3 - La gestion des déchets

- Les différents types de déchets
- Les matériels utiles
- Quantifier ses déchets
- La valorisation

4 - Les énergies

- Connaître ses consommations
- La sensibilisation de l'équipe
- Les différents postes de consommation d'énergies et les solutions envisagées

Moyens pédagogiques et d'encadrement : formation en salle, support PPT, Quizz. La formation sera dispensée par un consultant du service CEA.

Méthodes mobilisées : 100% théorique

Modalités d'évaluation : Quizz en début et en fin de formation, feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction, attestation de formation.

Tarifs et contacts : Se reporter au devis joint.



97% de clients « très satisfaits » et 1378 stagiaires formés en 2024.

Labocéa est un prestataire de formation déclaré auprès du préfet de la région Bretagne
Numéro de déclaration : 53 22 085 49 22

V02.2025

